



Communiqué

28 août 2020

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE AVIS DE CONVOCATION et RECTIFICATIF

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ALES GROUPE sont informés que le Directoire les convoque à l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire qui se tiendra à huis clos :

Jeudi 17 septembre 2020 à 14h30

L'ordre du jour et le projet des résolutions qui seront présentés en Assemblée, ainsi que les modalités de participation, ont été publiés le 17 juillet 2020 au Balo (bulletin N°86).

Rectificatif :

Dans le contexte d'épidémie du COVID-19, le Directoire a décidé de faire usage des dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, dont la durée d'application a été prorogée jusqu'au 30 novembre 2020 par le décret n°2020-925 du 29 juillet 2020. En conséquence, et contrairement à ce qui avait été annoncé dans l'avis de réunion mentionné ci-dessus, **l'Assemblée Générale de la société ALES GROUPE se tiendra exceptionnellement à huis clos, sans la présence physique de ses actionnaires.** Dans ces conditions, les actionnaires pourront se faire représenter et voter selon les modalités précisées dans l'avis de convocation publié ce jour au Balo (bulletin N°104) et rappelées ci-dessous.

Modalités de vote à distance :

L'Assemblée Générale devant se tenir à huis clos, les actionnaires pourront voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au président de l'Assemblée Générale.

- Les actionnaires dont les actions sont inscrites au nominatif peuvent renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui leur sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : BNP PARIBAS Securities Services - CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

- Les actionnaires dont les actions sont inscrites au porteur peuvent demander le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée Générale. Ledit formulaire unique devra être accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier et adressé à : BNP PARIBAS Securities Services - CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus au plus tard le 14 septembre 2020.

Ces documents sont également disponibles sur le site internet www.alesgroupe.com et sur demande au siège social de la société : 99, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris.

Questions en Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale devant se tenir à huis clos, il ne sera pas possible de poser des questions en séance. Les actionnaires peuvent néanmoins transmettre leurs questions par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : ALES GROUPE, Direction Juridique, 89, rue Salvador Allende, 95870 Bezons. Cet envoi doit être réalisé au plus tard le 11 septembre 2020. Le Président du Directoire y répondra lors de l'Assemblée Générale.

Prochains rendez-vous

- Résultats semestriels 2020 : 29 septembre 2020

Profil

Le Groupe Alès est présent sur le marché mondial des produits cosmétiques avec Lierac et Jowaé, des produits capillaires avec les marques Phyto, Kydra, Secret Professionnel, Subtil, et enfin sur le marché national de la distribution spécialisée auprès des professionnels de la coiffure. Il se différencie par un haut niveau d'exigence et de qualité, conjuguant naturalité, efficacité et plaisir.

L'action est cotée sur Euronext Growth, fait partie de l'indice « Euronext Family Business » et est éligible au PEA PME.

www.alesgroupe.com

Contacts Media

Brunswick – Hugues Boëton, Xavier Mas (01 53 96 83 83 /alesgroupe@brunswickgroup.com)